

LETTRE D'ACTUALITE JURIDIQUE

Lettre électronique mensuelle, la lettre du service juridique de l'APF offre un résumé de l'actualité juridique touchant différents domaines du droit des personnes en situation de handicap

ETABLISSEMENTS ET SERVICES

Le renouvellement des autorisations des établissements et services sociaux et médico-sociaux :

Par décret en date du 14 novembre 2014 a été précisée la liste des documents à produire lorsque l'autorité de contrôle enjoint à l'établissement ou au service mentionné à l'article L. 313-5 de présenter une demande de renouvellement.

La demande de renouvellement doit ainsi comporter :

Cette demande de renouvellement comporte :

- les résultats de l'évaluation externe et éventuellement des observations de la personne gestionnaire de l'établissement ou du service ;
- s'il y a lieu, tout document attestant des dispositions prises pour satisfaire aux observations figurant dans l'injonction de l'autorité de contrôle ;

Ce décret vient également préciser que l'évaluation externe doit être communiquée au plus tard un mois suivant l'échéance des deux ans précédant la date du renouvellement de l'autorisation.

Source : Décret no 2014-1368 du 14 novembre 2014 relatif au renouvellement des autorisations des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Lien :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029762658&dateTexte=&categorieLien=id>

Prévention de la grippe saisonnière :

Dans une circulaire en date du 17 novembre 2014, la ministre des Affaires sociales et de la Santé rappelle aux ESMS l'importance de leur rôle dans la prévention de la grippe saisonnière. Cette prévention doit passer par la vaccination des personnels. Cette circulaire rappelle ainsi la « responsabilité qui incombe aux chefs d'établissement de prévoir des mesures actives pour faciliter l'accès à la vaccination contre la grippe pour les personnels ».

Cette circulaire est accompagnée d'un document de synthèse produit par le Haut Conseil de la santé publique confirmant l'intérêt de la vaccination antigrippale chez les professionnels de santé, ainsi qu'un aide-mémoire.

Source : CIRCULAIRE N°DGS/RI1/DGOS/DGCS/2014/316 du 17 novembre 2014 relative à la vaccination contre la grippe saisonnière dans les établissements de santé et les établissements médico-sociaux

Lien: http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2014/12/cir_38994.pdf

RESSOURCES/PRESTATIONS

Nouveaux barèmes de ressources et de participation pour les prestations d'action sociale versées par la CNAV :

Le conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse -CNAV a fixé les nouveaux barèmes de ressources et de participation pour les prestations d'action sociale versées par la CNAV en 2015. Elles sont de 3 types :

- Les plans d'actions personnalisés
- Les prestations habitat et cadre de vie
- Les secours

Source : Circulaire Cnav n° 2014-54 du 6 novembre 2014

Lien : <https://www.lassuranceretraite.fr/cs/Satellite/parametres-financiers-action-sociale-2015.pdf?blobkey=id&blobwhere=5288916704581&blobcol=urldata&blobtable=MungoBlobs&ssbinary=true&blobheader=applicationFpdf>